

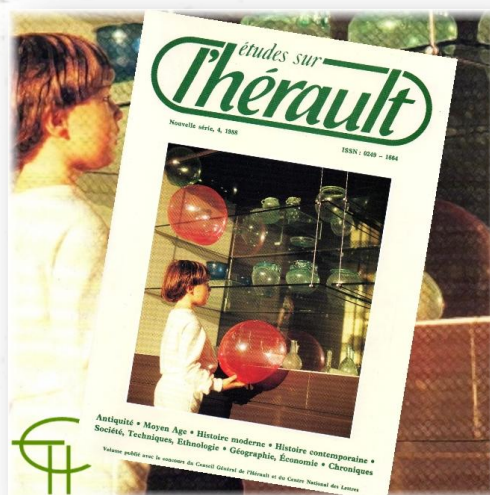
**Article : Note sur un village de potiers : Cruzy**



Auteur (s) : .....Jean-Louis VAYSETTES

Nombre de pages : ..... 10

Année de parution : 1988



# Notes sur un village de potiers : Cruzy

par Jean-Louis Vayssettes

Le repérage, entrepris depuis quelques temps déjà, des centres de production de céramique sur le département de l'Hérault a mis en évidence Cruzy pour son activité. Situé à environ 25 km à l'ouest de Béziers, Cruzy, qui se trouve dans l'actuel canton de Saint-Pons-de-Thomières, avait le titre de ville et répondait pour la justice du sénéchal de Béziers<sup>(1)</sup>. Les enquêtes du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent Cruzy comme un des quelques lieux héraultais où était fabriquée de la poterie<sup>(2)</sup>. De même, un premier état de section, non daté, du début du XIX<sup>e</sup> siècle, recense 6 poteries<sup>(3)</sup>. Cette série d'indices a servi d'amorce à cette recherche et un dépouillement des archives de ce village, conservées aux archives départementales, a été réalisé. Ces documents, qui malheureusement souffrent de nombreuses lacunes en particulier pour les registres notariaux, indiquent aussi la présence régulière de potiers venant de Cazouls-les-Béziers<sup>(4)</sup>. Ceci nous a invité à effectuer quelques sondages dans les fonds de cette localité; ainsi les quelques textes découverts sur Cazouls ont complété ceux de Cruzy.

## I. Un savoir familial

**1. L'effectif des potiers :** Entre 1614 et 1872, 36 potiers travaillant à Cruzy ont été repérés. Leur nombre ne se répartit pas également entre ces deux dates la ligne générale que suit la courbe de leur effectif, malgré des lacunes importantes au XVII<sup>e</sup> siècle, est assez comparable à celle de Saint-Jean-de-Fos<sup>(5)</sup>. La ligne grimpe lentement depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour atteindre son sommet le plus élevé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (11 potiers travaillant en 1795 et 1796). Peu après, le nombre d'artisans diminue rapidement de plus de la moitié, 4 potiers de 1805 à 1809, et se stabilise entre 5 et 6, jusque dans les années 1840. Ce chiffre diminuera encore et toute fabrication de poterie cesse après 1872 (figure 1).

**2. Une affaire de famille :** 36 potiers entre 1614 et 1872, c'est peu en comparaison avec d'autres centres de production de la région (Saint-Quentin-la-Poterie par exemple). Des douze patronymes dénombrés, trois seulement sont représentés par plusieurs artisans il s'agit des familles Bastide (4 potiers), Serès (8 potiers) et Trégi (15 potiers). Ces trois familles rassemblent à elles seules 75 % des potiers travaillant à Cruzy.

Dans ce village, comme ailleurs, le métier est évidemment transmis de père en fils 22 des potiers, appartenant tous à ces familles, sont fils de potiers et représentent 61 % de l'ensemble. Une fois, le métier est transmis d'oncle à neveu cas de Joseph Serès.

Si le métier reste cantonné au sein de trois familles, les potiers de Cruzy ne choisissent pas forcément leur épouse dans leur milieu professionnel. Le taux d'endogamie est très réduit. Pour 41 mariages, seulement 4 filles de potiers figurent parmi les épouses de potiers. Les autres sont issues, pour la plupart, du monde artisanal ou agricole. Parmi les beaux-pères des potiers se trouvent : 3 forgerons, 2 cultivateurs, 2 ménagers, 1 maçon, 1 charpentier, 1 aubergiste et 1 percepteur ; pour les autres, la profession nous est inconnue.

**3. La dévolution du métier :** Les fils de potiers représentent la plus importante portion de l'effectif. Parmi les enfants d'un artisan, c'est au fils aîné qu'est dévolu de préférence le métier. Sur les 22 fils de potiers, 16 sont fils aînés, et 5 fils cadets (pour un individu la situation de famille est inconnue). Cependant, tous les frères aînés de ces cadets sont potiers. Ce désir de transmettre le métier est manifeste dans certains contrats. Par leurs testaments, les pères désignent comme héritier universel :

- dans 2 cas le fils aîné,
- dans 1 cas ses deux fils,
- dans 1 cas son épouse,
- dans 1 cas la fille aînée de son premier mariage.

Cependant il lègue 10 livres payables lorsque ses enfants seront en état d'apprendre un mestier<sup>(6)</sup>. Cette pratique de léguer une somme d'argent destinée à l'apprentissage d'un métier aux fils mineurs se rencontre aussi au-dehors du monde des potiers par son testament, le manœuvrier Étienne Gouzet, de Cazouls, donne à son fils un métier tel qu'il voudra du prix de soixante livres, et si ce n'est pas sa vocation, il sera exclus de ladite somme qui sera consolidée avec son hérédité<sup>(7)</sup>.

La dévolution est aussi manifeste, dans certains contrats de mariage, par la dotation d'outils. Jean Trégi reçoit, le 13 juin 1694<sup>(8)</sup>, de ses parents, tous leurs biens y compris la boutique et les outils ; bien entendu, il doit reverser à ses frères une compensation en argent. Joseph Serès est doté par son père, le 4 pluviôse III<sup>(9)</sup>, de la moitié des biens de ce dernier y compris la moitié du four servant pour la poterie. Cette pratique n'est pas exclusive aux potiers et se rencontre chez d'autres artisans : ainsi Jean Roch Barral reçoit, à l'occasion de son mariage avec la fille du potier Joseph Serès, une boutique et l'outillage de forgeron<sup>(10)</sup>.

**4. Les étrangers :** En nombre, mais loin après les fils de potiers, se trouvent les étrangers au village. Leur présence, à Cruzy ou dans les environs, met en évidence la mobilité de certains artisans de la terre cuite. Quelques-uns d'entre eux ont, avec certitude, des attaches familiales avec des gens du métier, comme Pierre Cassan, Pierre Gibergues ou les deux Jean-Pierre Trégi originaires de Cazouls-les-Béziers. Ces étrangers représentent 25 % de l'effectif. Leurs origines sont variées Ambert en Auvergne pour Jean Giby qui travaille à Mirepeisset<sup>(11)</sup> ; Castres pour Jacques Gau ; Montpellier pour Jean Roche. Le plus remarquable est Francesco Boesina, cet italien itinérant, initiant à l'art de la majolique les potiers qui voulaient bien l'accueillir au cours de ses pérégrinations. Mis à part cet exceptionnel étranger, ce sont surtout deux localités qui fournissent des potiers à Cruzy : Béziers et Cazouls. Béziers est la ville importante la plus proche. Antoine Orbiu et Jean Serès qui en viennent, sont originaires de la paroisse Saint-Aphrodise, quartier où étaient regroupés les potiers de cette ville, rassemblés en une confrérie artisanale portant dévotion aux saintes Juste et Rufine. C'est Cazouls, village distant de quelques kilomètres, qui fournit le plus de potiers, pas moins de quatre en sont originaires : Pierre Cassan, Pierre Gibergues, Jean Pierre et autre Jean-Pierre Trégi, oncle et neveu.

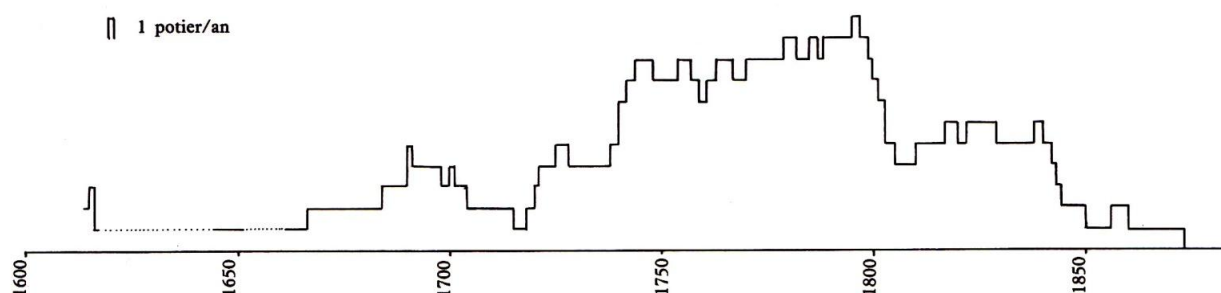


Figure 1. Effectif des potiers de Cruzy.

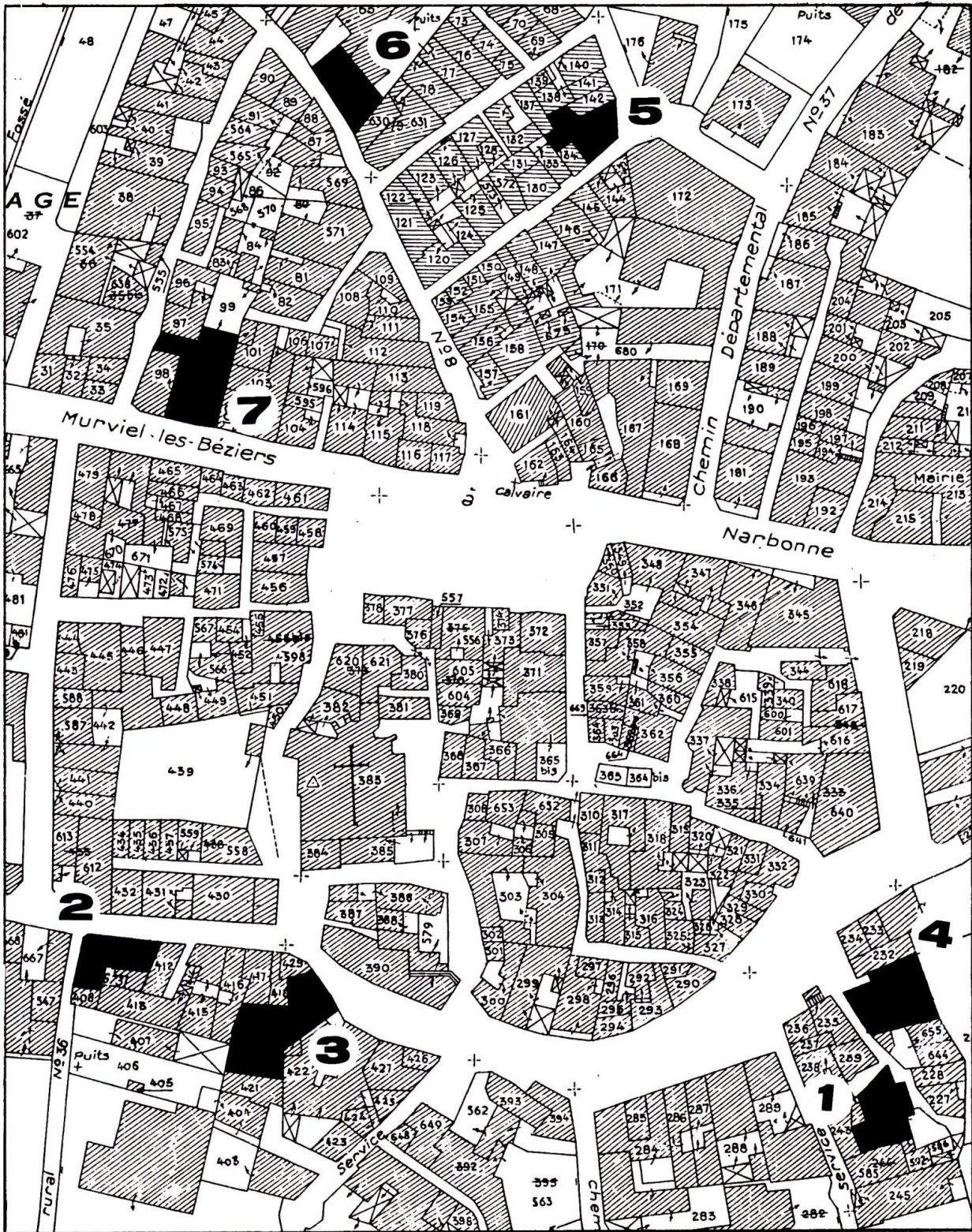


Figure 2. Plan de situation des ateliers de Cruzy.

Ainsi ces migrations révèlent l'importance de cette localité voisine où de la poterie était produite dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Dans l'ensemble, les raisons de ces migrations de Cazouls à Cruzy restent encore obscures. S'agit-il de cadets ou d'ouvriers sans atelier ?

**5. Les associations :** Fréquemment les artisans s'associent pour travailler. Cette pratique implique une égalité de l'apport de chacun.

Cette association se manifeste au cours de certains grands travaux, comme la fabrication de tuyaux en grosse quantité, la construction d'une fontaine<sup>(12)</sup> ou à l'achat d'une boutique<sup>(13)</sup>. Parfois l'association doit durer plusieurs années, tel le contrat passé le 28 décembre 1740<sup>(14)</sup>, entre Jean-Pierre Trégi et Jean Roche : *lesquelles parties ont convenu de travailler en société pendant l'espace de six années à compter de ce jour d'hui à faire l'ouvrage dudit métier de potier à terre dans la maison dudit*

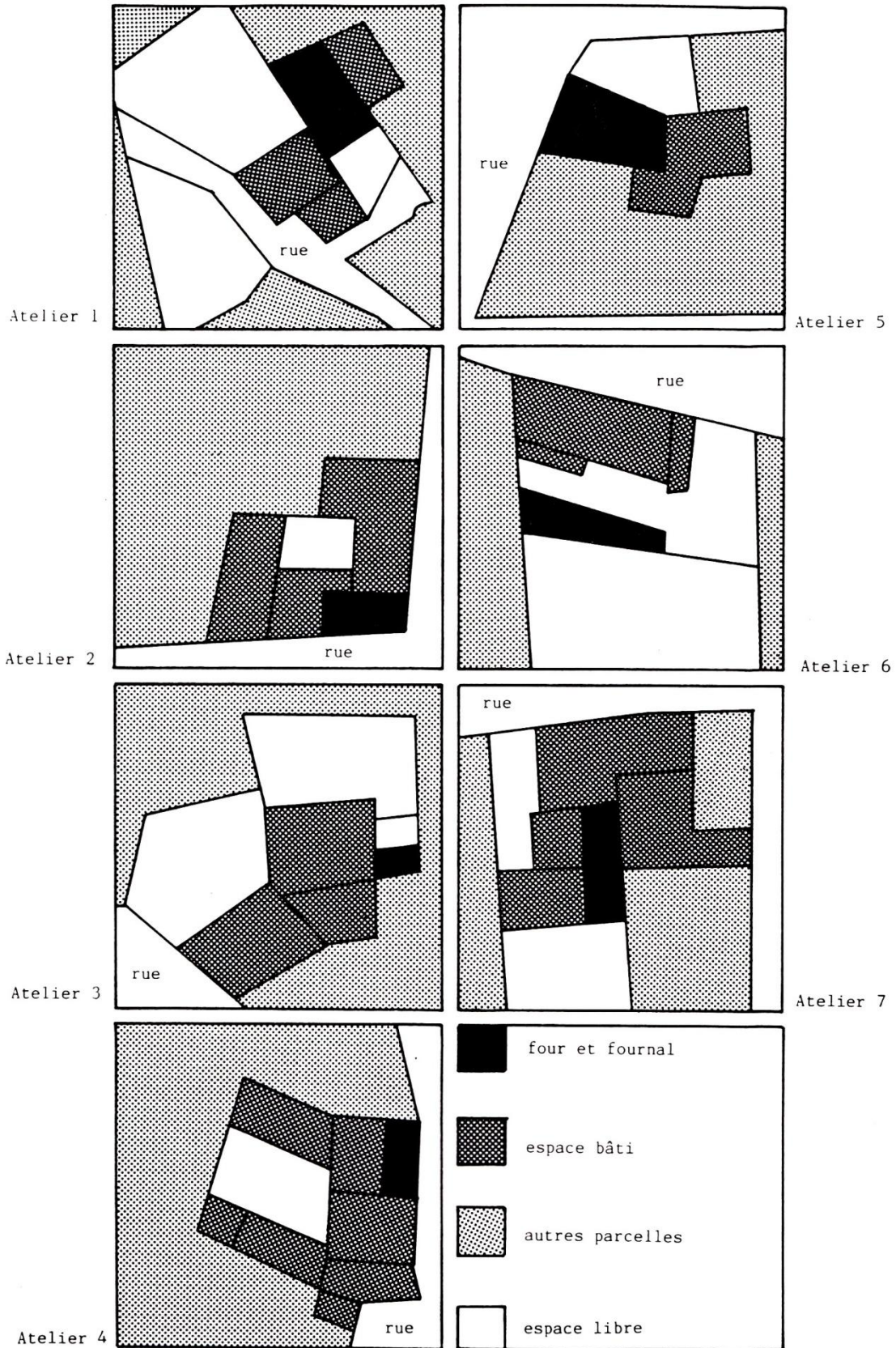


Figure 3. Structure des ateliers.

*Trézit, lesquels entreront chacun par moitié à tous les fraix nécessaires à chaque fournée et le prix des ouvrages et marchandises sera partagé également à proportion et à mesure que la vente en sera faite et en cas ledit Trézit ou ledit Roche tomberait malade ne restera pas de tirer la moitié du prix de la marchandise que celui qui sera en santé aura faite, étant convenu que*

*ledit Trézit ne pourra demander aucune rente de la maison ni du terrier... Ce contrat révèle une forme de solidarité entre les artisans lors de leur maladie. Quelquefois les apports des contractants sont de nature différente lors de l'association entre Boesina et Ségonsac, ce dernier apporte des gages, son travail, le local, le matériel et la matière première l'autre son savoir et son travail<sup>(15)</sup>.*

## II. Les étapes du savoir

**1. L'apprenti :** Le grand nombre de fils de maître et d'étrangers parmi les potiers travaillant à Cruzy explique la rareté des Contrats d'apprentissage. Un seul, passé à Cruzy le 7 octobre 1614<sup>(16)</sup>, permet de saisir le statut d'un apprenti potier dans ce village. Antoine Capdenac est placé par son père chez Guilhem Ségonsac, pour deux années, moyennant la somme de trente livres versée au maître. La durée de cet apprentissage correspond à la moyenne de ceux effectués à Saint-Jean-de-Fos. Quant au prix, il excède d'une dizaine de livres ceux de cette même localité à la même époque. A Cazouls, en l'état actuel des recherches, un seul contrat d'apprentissage de potier est connu : celui de Georges Gouzet, passé le 1<sup>er</sup> août 1674<sup>(17)</sup>, avec Antoine Bellou. L'apprenti s'engage pour trois ans et versera à son maître 27 livres ce qui est cher pour un apprentissage de cette durée. Les autres conditions spécifiées dans ces contrats sont tout à fait habituelles : *Gouzet promet et s'oblige de bien et dûment servir ledit Bellou son mestre avec une prompte et non forcée obéissance*. Ce dernier s'engage à apprendre le métier à son apprenti avec *fidellité et douceur paternelle*. Selon les usages le maître nourrit et entretient son disciple *en bon père de famille*, et le père tient *chaussé et vêtu* son fils (apprentissage de Capdenac). Si l'apprenti souhaite gagner un peu d'argent durant la durée de son temps d'instruction, il peut, comme Georges Gouzet, aller moissonner pendant les mois d'été.

**2. Le garçon potier :** Le terme compagnon n'est jamais utilisé par les greffiers de Cruzy qui emploient le mot garçon. Cependant cette mention est rare Antoine Trégi est dit *garçon potier de terre*, le 6 octobre 1723<sup>(18)</sup>, il est alors âgé de 23 ans ; Jean-Baptiste Bastide est qualifié de *garçon potier*, le 25 novembre 1745<sup>(19)</sup>, âgé de 24 ans, il est témoin à un mariage ; Antoine Bastide est dit *garçon potier*, le 22 décembre 1785<sup>(20)</sup>, alors qu'il est âgé de 22 ans. Tous ces individus sont mineurs au jour de leur qualification de garçon. Ils ne possèdent pas en propre d'atelier et servent un maître qui peut être un membre de leur famille, comme Jean Bastide qui avait servi son frère avant de s'installer à Cruzy<sup>(21)</sup>.

**3. Le maître :** A Cruzy, il semble que l'accès à la maîtrise ne pose aucune difficulté. Dix-huit des potiers ayant exercé leur métier sous l'ancien régime ont été qualifiés de *maîtres*, au moins une fois dans leur existence. Tous ont au moins 25 ans. Étant majeurs, ils ont terminé leur temps de formation et travaillent apparemment à leur compte. Une exception, comme celle de Jacques Trégi qui n'est jamais dit *maître*, tendrait à confirmer la règle, puisqu'il meurt à 23 ans.

## III. La technique

La technique des potiers de Cruzy ne diffère pas de celle de ceux des autres centres de production de la région. Le dépouillement des archives a permis de compléter ou de confirmer la connaissance de certaines étapes de la fabrication.

**1. La terre :** Elle est extraite dans des fonds appartenant aux potiers ou à leur famille. Un accord entre parents, à la suite d'une succession, permet à certains d'obtenir la matière première. Ainsi, le 18 janvier 1727<sup>(22)</sup>, Antoine Trégi et ses successeurs ont la faculté de *prendre de terre de Saint-Jean pour être employé à l'usage de potier de terre*. D'un autre tènement, dit de Bedos, la terre était extraite par Jean-Baptiste Bastide qui y possédait son terrier. La matière minérale extraite était mise en meule ; et, c'est de cette meule qu'il lui en fut volée par un homme et sa femme. Cette dernière transportait l'argile dans une paliasse (corbeille de boudins de paille liés par des rubans de ronces) posée sur sa tête<sup>(23)</sup>. Apportée jusqu'à l'atelier, l'argile était préparée sur l'espace libre voisin selon les procédés mis en œuvre communément dans tous les centres de production.

**2. L'atelier :** Le compoix de 1786, accompagné d'un atlas<sup>(24)</sup>, a permis le repérage de 7 ateliers disséminés dans le village. Pour les mêmes raisons qu'ailleurs, les ateliers se sont installés dans les faubourgs besoin d'espace, risques d'incendie, nuisances dues aux fumées (figure 2). Ce plan terrier a aussi permis d'avoir une idée de l'organisation de l'atelier (figure 3). Dans tous les cas les potiers possèdent une maison sur le lieu de leur travail et demeurent sur place. Chaque atelier comprend un four avec parfois un *journal* (local couvert abritant le four) ; un ou plusieurs espaces libres sous forme de patus, basse-cour, ciel ouvert ou jardin ; quelquefois, des annexes professionnelles comme couvert, remise, magasin, boutique ou agricoles telles que pigeonnier et écurie. Les besoins en eau, tant domestiques que professionnels, étaient assurés dans quatre cas par un puits.

**3. Les outils :** L'atelier de façonnage, toujours situé au rez-de-chaussée, renferme l'ensemble des outils utilisés par le potier. Le principal, souvent situé près d'une fenêtre, source de lumière, est le tour. L'artisan en possède plusieurs. Jean-Baptiste Bastide à trois

*métiers dit viols*<sup>(25)</sup>. L'existence de plusieurs tours dans un atelier s'explique par la présence des fils travaillant avec leur père. Le tour à bâton, appelé *roue*, était en usage à Cruzy et dans les environs, comme à Mirepeisset (Aude)<sup>(26)</sup>. Un inventaire du 28 février 1703<sup>(27)</sup>, dressé après le décès de Jean Trégi, complète notre idée sur le matériel. Le greffier et ses assistants découvrent dans la boutique : *deux roues montées prestes à faire travailler en bon estat et une autre roue sans estre montée... ; plus une piessse de bois apelée bergadou ayant un quart de pan d'espaisseur* (perche peut-être le bâton servant à mettre en mouvement le tour) ; *plus un pounil fer servant à tailher la terre, pesant quatre livres ; plus treze postes bois de sapin servant pour la boutique...* (30 planches de bois à mettre la poterie à sécher se trouvent aussi dans l'atelier de Jean-Baptiste Bastide) ; *plus un crible servant aussi pour la boutique... ; plus deux courbetes servant à faire les thuilles, plus trois caraux servant à faire les pavés, plus trois mouilles à faire les bourneaux, plus un petit sedar (tamis) pour passer les couleurs (engobes) servant pour le mestier, plus trois malles plats et deux autres pour préparer la terre à la mestre à l'eau... ; le moulin ou se despique le vernis en bon estat, le four estant en bon estat.*

**4. La production :** En l'état actuel des recherches aucune pièce de céramique n'est attribuable avec certitude aux ateliers de Cruzy. Il s'agit d'une production de poterie commune recevant un décor à l'engobe et recouverte de glaçure plombifère. L'inventaire des biens de Jean-Baptiste Bastide mentionne la présence de *deux douzaines assiettes terre ouvrée, six cruches terre, trois pots terre* sans que l'on puisse dire s'il s'agit de vaisselle réservée à son usage ou au commerce. Dans un cas comme dans l'autre, cette référence renseigne sur une production probable de ce potier.

De la majolique fut produite à Cruzy, mais pendant peu de temps, peut-être pas plus de deux mois, en 1615<sup>(28)</sup>, à la suite du passage de Francesco Boesina. Ce dernier apprend à Guillaume Ségonsac, à *travailler de la meligue* (majolique) et à *ferre toutes les couleurs dans lesdits deux moys, comme est fin blanc, blanc commun, ja(u)nelin, bleu jaffe* (safré ou cobalt)...

Au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de la faïence fut fabriquée par Jacques Gau (de 1856 à 1872 environ). Cette production marque le dernier soubresaut avant la disparition de toute production de poterie à Cruzy.

Les potiers ont toujours fabriqué des matériaux de construction : des tuiles, des pavés ou *maons*, des tuyaux ou bourneaux de plusieurs calibres<sup>(29)</sup>. Comme pour tous les potiers méridionaux, cette dernière production les a intéressés à la construction des fontaines : le 31 mai 1692<sup>(30)</sup>, Jean-Bernard, de Cazouls, s'engage, en association avec un potier de Béziers, Guillaume Barrouse, à réaliser *la conduite de l'eau de la fontaine depuis la tine... et la faire jalir par huit tuyaux de la pyramide qui est devant l'hôtel de ville, savoir quatre sur la pille basse et quatre sur celle d'en haut, auxquelles fins, il commencera d'oster les tuyaux de plomb qui sont dans la terre en commençant au pied de la grande conque en remontant vers la susdite tine, et les ostera tous pour substituer en leur place des bourneaux de poterie de trois pouces de diamètre et deux pans et demy de longueur compris la mourrellette...*

Ces produits étaient très certainement vendus dans les environs immédiats, à Béziers, à Saint-Pons et à Narbonne. Ils ne semblent pas avoir dépassé les limites de ces diocèses.

## Conclusion

Ces quelques notes viennent compléter nos connaissances sur l'artisanat de la terre-cuite qui s'est développé dans plusieurs villages languedociens. L'origine de la production céramique à Cruzy est certainement plus ancienne que ce que les textes nous le laissent entendre ; peut-être remonte-t-elle à la fin du Moyen Âge ? Actuellement l'absence de documents ne permet pas de l'affirmer. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Cruzy n'a pas l'apparence d'un important centre de production, puisqu'à cette époque, un seul potier exerce son métier dans ce village. Cependant, la station du potier italien Francesco Boesina dans cette localité n'est pas le fruit du hasard. Mais à la fin de l'Ancien Régime, six ateliers sont actifs ; ce nombre est appréciable pour un village aussi modeste. Pour replacer cette production au niveau de la région, il faut reconnaître que l'industrie de Cruzy est peu importante par rapport à celles de centres comme Saint-Quentin, Dieulefit ou Saint-Jean-de-Fos. Cruzy occupe donc une place à mi-chemin entre le centre de production spécialisé et le bourg abritant une famille isolée de potiers.

Sous de nombreux points de vue, la technique, la vie et la mentalité des artisans de ce village, ne diffèrent en rien avec celles des autres potiers du Languedoc et même des régions voisines, Uzège, Provence, Dieulefitois, où des pratiques semblables se retrouvent : forte dévolution du savoir-faire aux fils, endogamie restreinte, conditions d'apprentis-

sage, relations préférentielles avec des gens de même métier au cours des déplacements, etc.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'évolution du mode de vie, le progrès industriel et la plus facile diffusion des produits usinés, la poterie va être peu à peu abandonnée, comme le seront les productions artisanales spécifiques à plusieurs villages de la région qui exploitaient les ressources naturelles du terroir. Ainsi disparaîtront les tourneurs de bois de Saint-Guilhem, les cloutiers de Saint-Geniès et de Graissessac, etc. Quand la fabrication se réalisait dans des manufactures, comme la verrerie, elle a pu se maintenir plus longtemps, puis disparaître. De nos jours presque plus aucunes traces ne subsistent dans ces villages ayant délaissé toute production, et devenus anonymes en se tournant au cours du siècle passé, vers la monoculture de la vigne.

#### NOTES

1. Thomas (E.), *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris : imprimerie impériale, 1865.
2. AD34 115M92 et 131M19.
3. AD34 P92/1.
4. Situé à environ 12 km au nord de Béziers, ce village ne compte pas moins de trois ateliers de poterie sur son territoire, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle AD34 1B10983 f° 236 v° *four de bouteilles* ; f° 238 : *boutique de bouteilles* ; f° 256 v° : *une boutique de bouteilles*.

5. Vayssettes (J-L.), *Les potiers de terre de Saint-jean-de-Fos, Saint-Georges-de-Luzençon* : imprimerie Maury, 1987, page 26.
6. AD34 11E16/25 f° 74, le 4 octobre 1714.
7. AD34 11E28/203 f° 11.
8. AD34 11E16/108, le 13 juin 1694.
9. AD34 11E16/128 f° 232.
10. AD34 11E16/75 f° 132 v°, le 13 août 1792.
11. AD34 11E16/89 f° 197 v°.
12. AD34 11E16/38 f° 262 v° et 11E14/144 f° 94 v°.
13. AD34 11E14/348 f° 810, le 17 mars 1721 et 11E28/214 f° 809, le 30 décembre 1762.
14. AD34 11E16/38 f° 295 v°.
15. AD34 11E16/89 f° 197 v°.
16. AD34 11E16/88 f° 320.
17. AD34 11E28/200 f° 67 v°.
18. AD34 11E16/28 f° 207 v°.
19. AD34 3E96/1.
20. AD34 11E16/68 f° 280.
21. AD34 11E16/33 f° 84 v°.
22. AD34 11E16/30 f° 34.
23. AD34 B justice ordinaire de Cruzy n 37.
24. AD34 E supp. Cruzy CC2.
25. AD34 HE16/69 f° 182, le 16 juillet 1786.
26. AD34 IIE16/89 f° 1, le 7 janvier 1615.
27. AD34 11E16/112 f° 80 v°.
28. AD34 11E16/89 f° 197 v°.
29. AD34 11E16/38 f° 262 v°.
30. AD34 11E14/144 f° 94 v°.

## Monographies des familles de potiers

### Famille Bastide

**Jean Bastide** (C. 1696-1766), fils de Jean Bastide et de Jeanne Serre, épouse le 15 juillet 1721<sup>(1)</sup>, Anne Carpentier, fille de Jean Carpentier et de Marie Molinier. Il ne sait pas écrire. Il avait servi son frère, Jean Baptiste qui était maître potier à Roquefilade au diocèse de Pamiers, comme garçon potier de terre<sup>(2)</sup>. Peut-être est-il originaire de Roquefilade ? Avec son confrère Jean Serès, il fabrique des tuyaux pour la conduite des eaux de la ville de Narbonne<sup>(3)</sup>. Jean Bastide meurt le 5 décembre 1766<sup>(4)</sup>, à 70 ans. Son fils Jean Baptiste Bastide est lui aussi potier.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG3.
2. AD34 11E16/33 r 84 v°, le 20 février 1732. Il s'agit de la seule mention de son frère.
3. AD34 IIE16/38 r 262 v°, le 12 octobre 1740.
4. AD34 3E96/1.

**Jean Baptiste Bastide** (C. 1721-1786), fils du potier Jean Bastide et d'Anne Carpentier, est qualifié de *garçon potier* en 1745<sup>(1)</sup>. Quelques mois plus tard, le 15 juillet 1746<sup>(2)</sup>, qualifié de maître potier de terre, il épouse Rose Olivet, fille du ménager Joseph Olivet et de Anne Figeac. Après le décès de Rose Olivet, il épouse en secondes nocces, le 22 novembre 1757<sup>(2)</sup>, Élisabeth Barthe, fille d'Antoine Barthe et de Jeanne Terral. Jean Baptiste Bastide extrait l'argile qui lui est nécessaire d'un terrier qu'il possède au tènement de Bedos<sup>(3)</sup>. Il dicte son testament qu'il signe, suivi de l'inventaire de ses biens, le 16 juillet 1786<sup>(4)</sup> ; et meurt le même jour<sup>(5)</sup>. Une de ses filles, Marianne,

épouse en premières nocces le potier Pierre André Trégi ; et en secondes nocces, le potier Jean Trégi. Son fils Antoine poursuit son activité.

1. AD34 3E96/1 ; il est témoin à un mariage du 25 novembre 1745.
2. AD34 3E96/1.
3. AD34 B justice ordinaire de Cruzy n° 37.
4. AD34 11E16/69 f° 182.
5. AD34 3E96/2.

**Antoine Bastide** (1763-an XI), fils du potier Jean Baptiste Bastide et de Élisabeth Barthe, qualifié de maître potier, épouse, le 4 novembre 1788<sup>(1)</sup>, Marie Trégi, fille du potier André Trégi et de Marie Calvet. Il sait signer. Antoine Bastide meurt le 22 brumaire de l'an XI, à 38 ans. Son fils Joseph devient lui aussi potier.

1. AD34 3E96/2.

**Joseph Bastide** (1792-1859), fils d'Antoine Bastide et de Marie Trégi, épouse, le 14 janvier 1813<sup>(1)</sup>, Marie Marguerite Lignon, fille de Pierre Lignon et de Marguerite Poux. Marguerite Lignon meurt le 12 février 1834<sup>(2)</sup> ; Joseph Bastide épouse en secondes nocces, quelques mois plus tard, Dorothee Combes, fille du cultivateur Gabriel Combes et de Marthe Signourel, de Riussec<sup>(3)</sup> ; Joseph Bastide meurt le 16 août 1859, sans qu'aucun de ses enfants n'ait repris son métier.

1. AD34 3E96/4.
2. AD34 3E96/8.
3. AD34 3E96/7, publications du 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 1834.

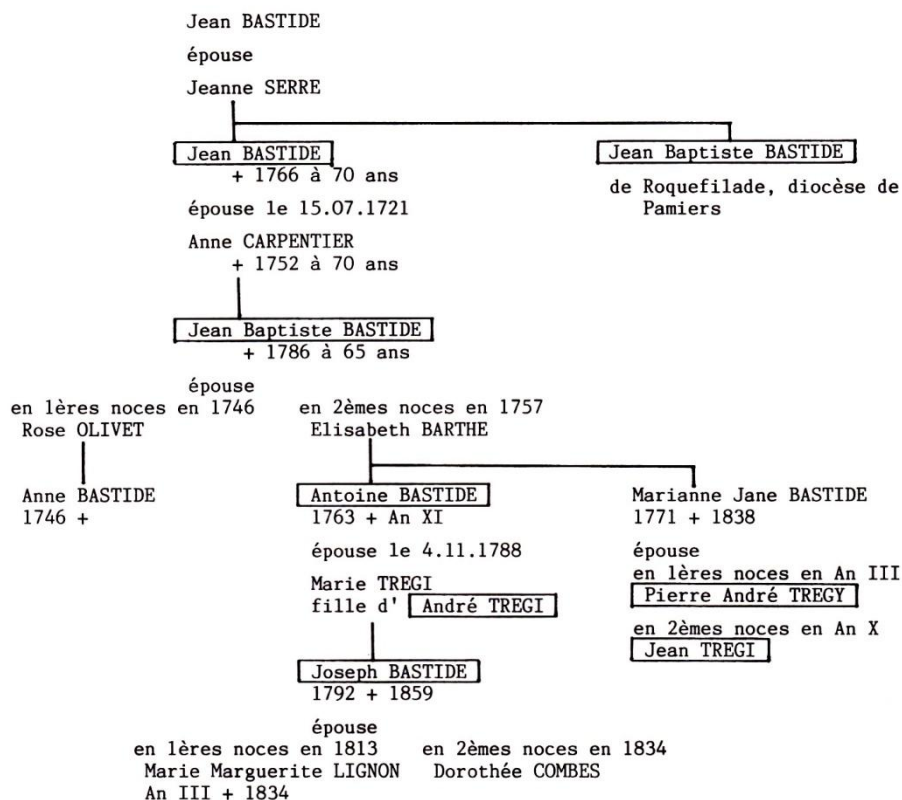


Fig. 4. Arbre généalogique de la famille Bastide. Les noms des potiers sont inscrits dans un phylactère.

#### Famille Boesina

Francesco Boesina (?-?), poursuivant son voyage, après une station à Montpellier, une autre à Saint-Jean-de-Fos<sup>(1)</sup>, puis à Béziers, s'arrête à Cruzy où il s'engage envers Guillaume Ségonsac, le 8 juin 1615<sup>(2)</sup>, de lui enseigner l'art de la majolique.

1. Thuile (Jean), *La Céramique ancienne à Montpellier*. Paris, édition de Champrosay, 1943, p. 80 à 82 ; Vayssettes (J.-L.), *op. cit.*, p. 266.
2. AD34 11E16/89 f° 197 v°.

#### Famille Capdenac

Antoine Capdenac (?-?). Son père Guilhem le confie au potier Guilhem Ségonsac pour lui apprendre le métier de potier. L'apprentissage commence le jour de la Toussaint de l'année 1614<sup>(1)</sup>, moyennant 30 livres versées au maître. Antoine appose une croix au bas de l'acte. Le contrat est annulé le 14 mars 1616 ; par la suite la trace d'Antoine Capdenac est perdue.

1. AD34 11E16/88 f° 320, le 7 octobre 1616.

#### Famille Capel

Pierre Capel (C. 1666-1711), qualifié de maître potier, épouse le 30 juin 1700<sup>(1)</sup>, Anne Guiraud fille d'Antoine Guiraud et de Claire Jean. Anne Guiraud meurt le 6 février 1707<sup>(1)</sup>. Pierre Capel épouse, en secondes noces, Jeanne Jolier. Âgé de 45 ans, il meurt le 28 juin 1711<sup>(1)</sup>. Aucun de ses enfants ne reprend son métier.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG3.

#### Famille Cassan

Philippe Cassan (?-1671) possède avec son fils Pierre, un atelier au faubourg Saint-Nazaire à Cruzy<sup>(1)</sup>. Il est présent, le 7 mai 1671<sup>(2)</sup>, au mariage de son petit-fils, Antoine Sabatier. Il meurt le 29 décembre 1671, à l'âge de 110 ans<sup>(3)</sup>. En raison de

son grand âge lors de son apparition à Cruzy, il est peu probable qu'il ait exercé le métier dans ce village.

1. Mairie de Quarante, compoix de Cruzy.
2. AD34 11E16/100, le 7 mai 1671.
3. AD34 E suppl. Cruzy GG2 f° 41.

**Pierre Cassan** (?-?) fils de Pierre (ou Philippe) Cassan, originaire de Cazouls, épouse le 3 novembre 1644<sup>(1)</sup> Suzanne Beq, fille de Jacques Beq. La trace de Pierre Cassan est perdue après le 10 mars 1652<sup>(2)</sup>. Par la suite sa veuve traite à sa place<sup>(3)</sup>. L'atelier des Cassan devient plus tard la propriété des Sabatier<sup>(4)</sup>.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG1.
2. AD34 11E16/97 f° 56, le 20 octobre 1647, notation marginale.
3. AD34 11E16/102 f° 151, le 15 septembre 1676 ; f° 288 v°, le 11 octobre 1977.
4. AD34 11E16/28 f° 262, le 13 janvier 1724.

#### Famille Gau

**Jacques Gau** (?-?) époux de Marie Philippot, natif de Castres (Taro), après un passage à Trèbes (Aude), s'installe dès 1856 à Cruzy<sup>(1)</sup>. Il est successivement qualifié de potier, de fabricant de faïences<sup>(2)</sup>, puis de faïencier<sup>(1)</sup>. A partir de 1872<sup>(1)</sup>, il est dit charpentier et ne semble plus s'intéresser à la céramique.

1. AD34 115M92.
2. AD34 3E96/11, le 1<sup>er</sup> septembre 1864.

#### Famille Gibergues

**Pierre Gibergues** (C. 1630-1690), fils du maître potier de terre de Cazouls, Léon Gibergues et d'Élisabeth Rigoulane, épouse à Cruzy, le 28 septembre 1661<sup>(1)</sup>, Françoise Guiraud, veuve du maréchal Louis Benech, fille du maréchal ferrant Jean Guiraud et de Magdeleine Favas. Françoise Guiraud meurt le 20 novembre 1671<sup>(2)</sup>. Il épouse en secondes noces, le 17 mai

1672<sup>(2)</sup>, Magdeleine Rouquette, fille d'André Rouquette et d'Anne Gaillarde. Pierre Gibergues meurt le 21 mars 1690<sup>(2)</sup>, âgé de 60 ans, sans que ses enfants ne reprennent son métier. Bien que très souvent qualifié de potier de Cazouls, il semble qu'il ait travaillé à Cruzy depuis son premier mariage jusqu'à sa mort. Il ne savait pas écrire et marquait parfois les actes qu'il passait de ses initiales.

1. AD34 E suppl. GG1.
2. AD34 E suppl. GG2.

### Famille Orbieu ou Arbieu

**Antoine Orbieu** (C. 1736-an IV), fils de Pierre Orbieu et de Anne Aureus, de la paroisse Saint-Aphrodise de Béziers, épouse le 26 janvier 1761<sup>(1)</sup>, Marie Saint-Étienne, fille du ménager Pierre Saint-Étienne et de Hyacinthe Cormureau. Dans la rue de l'Aureilhe, il possède une maison avec un four de potier et Journal<sup>(2)</sup> (atelier n° 5). Antoine Orbieu meurt le 7 frimaire IV<sup>(3)</sup> sans héritier direct pour reprendre son métier.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 E suppl. Cruzy CC2.
3. AD34 3E96/2.

### Famille Roche

**Jean Roche** (?-?), originaire de Montpellier, s'associe, le 28 décembre 1740<sup>(1)</sup> avec le potier Jean Pierre Trégi, de Cruzy pour une durée de six ans. Est-ce lui qui fait son apprentissage à Montpellier, en 1683<sup>(2)</sup> ?

1. AD34 11E16/38 f° 295 v°.
2. Thuile (Jean), *op. cit.*, p. 106.

### Famille Ségonsac

**Guillaume Ségonsac** (?-?) apparaît à Cruzy le 7 octobre 1614<sup>(1)</sup>, lorsqu'il prend en apprentissage Antoine Capdenac. Est-il originaire de Mirepeisset (Aude) où il possède divers biens dont un atelier de potier qu'il loue pour 5 ans, à un potier originaire d'Ambert, Jean Giby ou Jery<sup>(2)</sup> ? Le 8 juin 1615<sup>(3)</sup>, il passe contrat avec Francesco Boesina *M<sup>e</sup> potier de melligue de la ville de Venise en Italie*, qui promet de demeurer avec lui l'espace de deux mois aiant commansé le second jour du présent mois de juin, de lui enseigner souldit estoc à travailler de ladite meligue et à fere toutes les couleurs... Par la suite les traces de Boesina et de Ségonsac sont perdues.

1. AD34 11E16/88 f° 320.
2. AD34 11E16/89 f° 1, le 7 janvier 1615 et f° 176, le 24 mai 1615.
3. AD34 11E16/89 f° 197 v°.

### Famille Serès

**Jean Serès** (C. 1685-1747), fils de Pierre Serès et de Jeanne Cabanne, de la paroisse Saint-Aphrodise de Béziers, épouse, à Cruzy, le 26 novembre 1712<sup>(1)</sup>, Isabeau ou Élisabeth Étienne, fille de Jean Étienne et de Marie Nègre. Le contrat de mariage n'est passé devant le notaire que le 4 novembre 1725<sup>(2)</sup>. Il fabrique, en association avec son confrère Jean Bastide, les tuyaux nécessaires à la conduite des eaux d'une fontaine de Narbonne<sup>(3)</sup>. Agé de 62 ans, Jean Serès meurt le 24 septembre 1747<sup>(4)</sup>. Ses fils Arnaud et Jean sont potiers.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG3.
2. AD34 11E16/29 f° 169.
3. AD34 11E16/38 f° 262 v°, le 12 octobre 1740.
4. AD34 3E96/1.

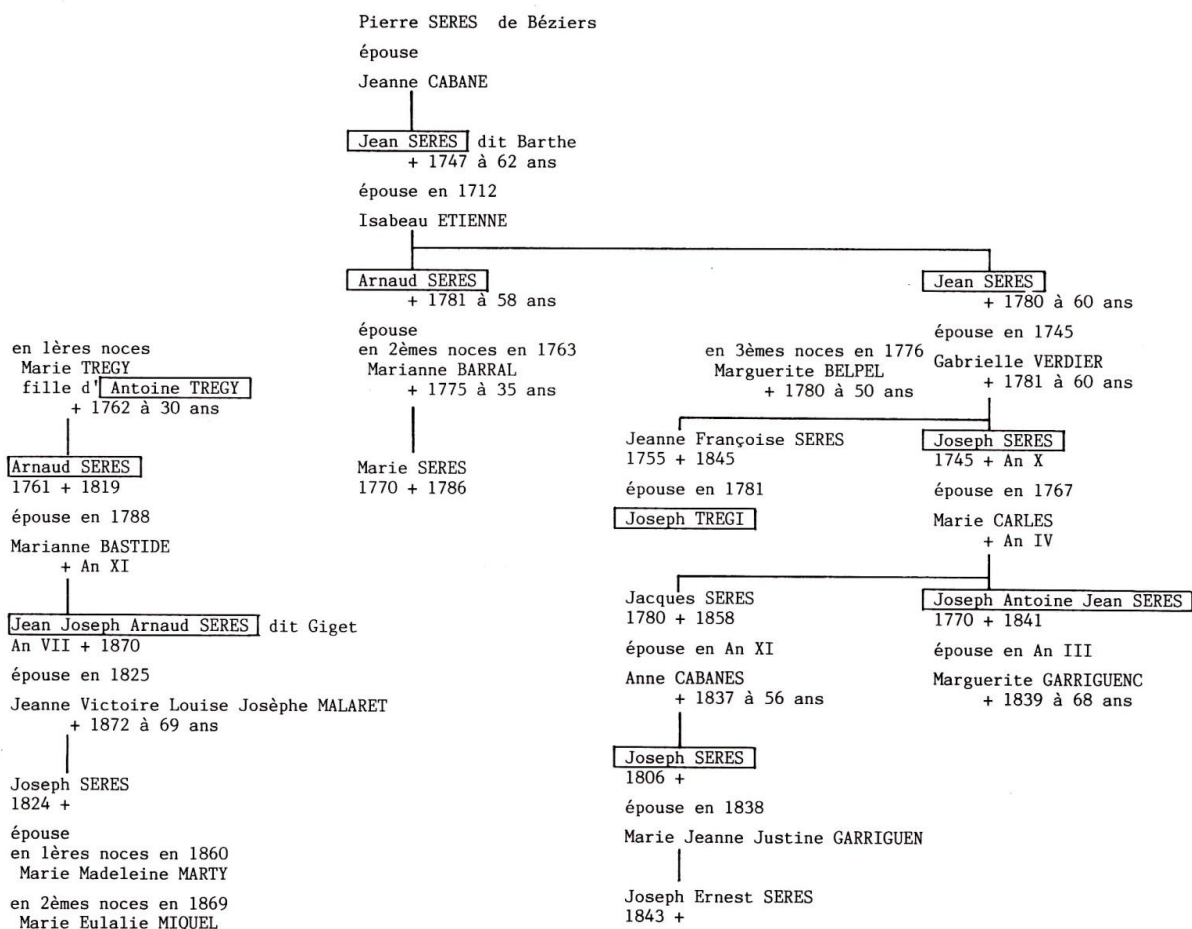


Figure 5. Arbre généalogique de la famille Serès. Les noms des potiers sont inscrits dans un phylactère.

**Arnaud Serès** (1723-1781), fils du potier Jean Serès et d'Élisabeth Étienne, épouse en premières noces, Marie Trégi, fille du potier Antoine Trégi et de Marie Puechlaurens. Marie Trégi meurt le 14 décembre 1762<sup>(1)</sup>. Arnaud Serès épouse en deuxièmes noces, le 15 février 1763<sup>(1)</sup>, Marianne Barral, fille *du maréchal à forge* Antoine Barral et d'Anne Étienne. Elle meurt à son tour le 6 février 1775<sup>(1)</sup>. Il épouse en troisièmes noces, le 11 juin 1776<sup>(1)</sup>, Marguerite Bepel, fille de Jean Bepel et de Marguerite Tabaries. Arnaud Serès meurt le 12 février 1781<sup>(2)</sup>. Son fils, du premier lit, poursuit son activité.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 3E96/2.

**Arnaud Serès** (1761-1819), fils du potier Arnaud Serès et de Marie Trégi, épouse, le 29 janvier 1788<sup>(1)</sup>, Marianne Bastide, fille de Pierre Bastide et d'Eulalie Laurès. Il possède un atelier au faubourg du Portanel (atelier n° 2)<sup>(2)</sup>. Arnaud Serès meurt le 18 avril 1819<sup>(3)</sup>. Son fils Jean Joseph poursuit son activité.

1. AD34 3E96/2.
2. AD34 E suppl. Cruzy CC2, p. 76.
3. AD34 3E96/5.

**Jean Joseph Serès** (an VII-1870), fils d'Arnaud Serès et de Marianne Bastide, épouse le 19 septembre 1825<sup>(1)</sup>, Jeanne Victoire Louise Joséphe Malaret, fille du maçon Jean Malaret et de Jeanne Victoire Berlan. Il hérite de l'atelier de son père (atelier n° 2)<sup>(2)</sup>. Il abandonne la poterie vers 1843, et est qualifié d'agriculteur dès 1850. Jean Joseph Serès meurt le 13 septembre 1870<sup>(4)</sup>.

1. AD34 3E96/4.
2. AD34 P92/4 f° 598.
3. AD34 3E96/11, mariage du 9 juillet 1850.
4. AD34 3E96/12.

**Jean Serès** (C. 1720-1780), fils de Jean Serès et d'Isabeau Étienne, épouse, le 9 février 1745<sup>(1)</sup>, Gabrielle Verdier. Il ne signe pas. Il meurt le 2 février 1780, âgé de 60 ans<sup>(2)</sup>. Sa fille, Jeanne Françoise, épouse le potier Joseph Trégi; et son fils, Joseph, poursuit son activité.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 3E96/2.

**Joseph Serès** (1745-an X), fils du potier Jean Serès et de Gabrielle Verdier, épouse, le 27 octobre 1767<sup>(1)</sup>, Marie Caries, fille Antoine Caries et de Marguerite Cammau. Il sait signer. En 1788<sup>(2)</sup>, il est nommé deuxième consul de son village, où il possède un atelier au faubourg du Théron<sup>(3)</sup>. Joseph Serès meurt le 22 frimaire de l'an X<sup>(4)</sup>. Son fils Joseph Antoine Jean Serès lui succède.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 11E16/71 f° 249 v°.
3. AD34 E suppl. Cruzy CC2, p. 472.
4. AD34 3E96/5.

**Joseph Antoine Jean Serès** (1770-1841), fils de Joseph Serès et de Marie Caries, sait signer. Il épouse en l'an IV<sup>(1)</sup>, Marguerite Garriguenc, fille du forgeron André Garriguenc et de Marguerite Violes. A cette occasion son père lui donne la moitié de ses biens dont une part *du four servant pour la poterie* (atelier n° 6). Il meurt le 23 novembre 1841<sup>(2)</sup>. Son neveu, Joseph Serès, fils de Jacques Serès et d'Anne Cabanes, poursuit son activité.

1. AD34 11E16/128 f° 232, le 4 pluviose III, contrat; 3E96/2, le II pluviose IV, acte.
2. AD34 3E96/8.

**Joseph Serès** (1808-?), fils de Jacques Serès et d'Anne Cabanes, petit-fils du potier Joseph Serès et de Marie Caries, qualifié de propriétaire, épouse, le 28 août 1838<sup>(1)</sup>, Marie

Jeanne Justine Garriguenc, fille d'Antoine Garriguenc et de Catherine Cabanes. Il hérite de l'atelier de son oncle (atelier n° 6)<sup>(2)</sup>. Il est qualifié de potier à la naissance de son fils, Joseph Ernest, le 16 juin 1843<sup>(3)</sup>. Par la suite, il cesse apparemment d'exercer le métier.

1. AD34 3E96/8.
2. AD34 P92/4 f° 637.
3. AD34 3E96/7.

#### Famille Trégi, Trézie, Trégy ou Trézic

Deux groupes d'artisans, descendants de deux frères originaires de Cazouls produiront de la poterie à Cruzy, du milieu du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Jean Pierre Trégi** (C. 1622-1697), époux de Catherine Maurel, apparaît pour la première fois à Cruzy le 22 août 1666<sup>(1)</sup>, à l'occasion du baptême de son fils aîné, Jean. Malade, il dicte un premier testament, le 7 février 1689<sup>(2)</sup>; et un second le 17 avril 1697<sup>(3)</sup>. Il meurt le 19 avril 1697<sup>(4)</sup>. Ses fils, Jacques et Jean furent potiers.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG1.
2. AD34 11E16/105 f° 321 v°.
3. AD34 11E16/109 f° 90.
4. AD34 E suppl. Cruzy GG2.

**Jacques Trégi** (1672-1700), fils de Jean Pierre Trégi et de Catherine Maurel, naît le 1<sup>er</sup> mai 1672<sup>(1)</sup>. Son parrain est le potier de Cazouls, Barthélémy Bernard. Ne sachant pas écrire il appose une croix au bas des actes. Qualifié de potier, il meurt le 3 août 1700<sup>(2)</sup>.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG2.
2. AD34 E suppl. Cruzy GG3.

**Jean Trégi** (1666-1703), fils de Jean Pierre Trégi et Catherine Maurel, est baptisé le 22 août 1666<sup>(1)</sup>. Son parrain est son oncle Jean Trégi de Cazouls. Il épouse en 1694<sup>(2)</sup> Marie Jeanne Violles, fille d'Antoine Violles et de Marie Dousset. A cette occasion, ses parents lui donnent tous leurs biens, *y compris la boutique et tous les meubles*. En 1698<sup>(3)</sup>, il est consul de Cruzy. Jean Trégi dicte son testament le 8 février 1703<sup>(4)</sup> et meurt le 25 du même mois<sup>(5)</sup>. L'inventaire de ses biens est dressé quelques jours après. Ses fils Antoine et Jean sont potiers.

1. AD34 E suppl. Cruzy GG1.
2. AD34 11E16/108, le 13 juin 1694, contrat; E suppl. Cruzy GG2, le 3 juillet 1694, acte.
3. AD34 11E16/110 f° 22 v°, le 16 juin 1698.
4. AD34 11E16/112 f° 80 v°.
5. AD34 E suppl. Cruzy GG2.

**Antoine Trégi** (1700-1756), fils de Jean Trégi et de Marie Jeanne Violles, est qualifié de garçon potier de terre, le 6 octobre 1723<sup>(1)</sup>. Il épouse en 1727<sup>(2)</sup>, Marie Puechlaurens, fille de Jean Puechlaurens et de Claire Tranchie. Au partage des biens de son père avec son frère André, il lui est accordé, ainsi qu'à ses successeurs, *la faculté de prendre de terre de Saint-Jean pour être employée à l'usage de potier de terre*<sup>(3)</sup>. Antoine Trégi meurt le 24 avril 1756<sup>(4)</sup>. Sa fille Marie épousera le potier Arnaud Serès.

1. AD34 11E16/26 f° 207v°.
2. AD34 11E16/30 f° 31, le 18 janvier 1727, contrat.
3. AD34 11E16/30 f° 34, le 18 janvier 1727.
4. AD34 3E96/1.

**André Trégi** (?-?), fils de Jean Trégi et de Marie Jeanne Violles, épouse en 1720<sup>(1)</sup>, Anne Etienne, fille de Jacques Étienne et de Marie Gleises. André Trégi sait signer. Le 18 janvier 1727, au partage des biens de son père, il reçoit la maison et boutique. André Trégi meurt avant le 13 février 1736<sup>(2)</sup>, puisque c'est sa veuve qui traite à sa place. Antoine et Pierre, ses fils, seront potiers.

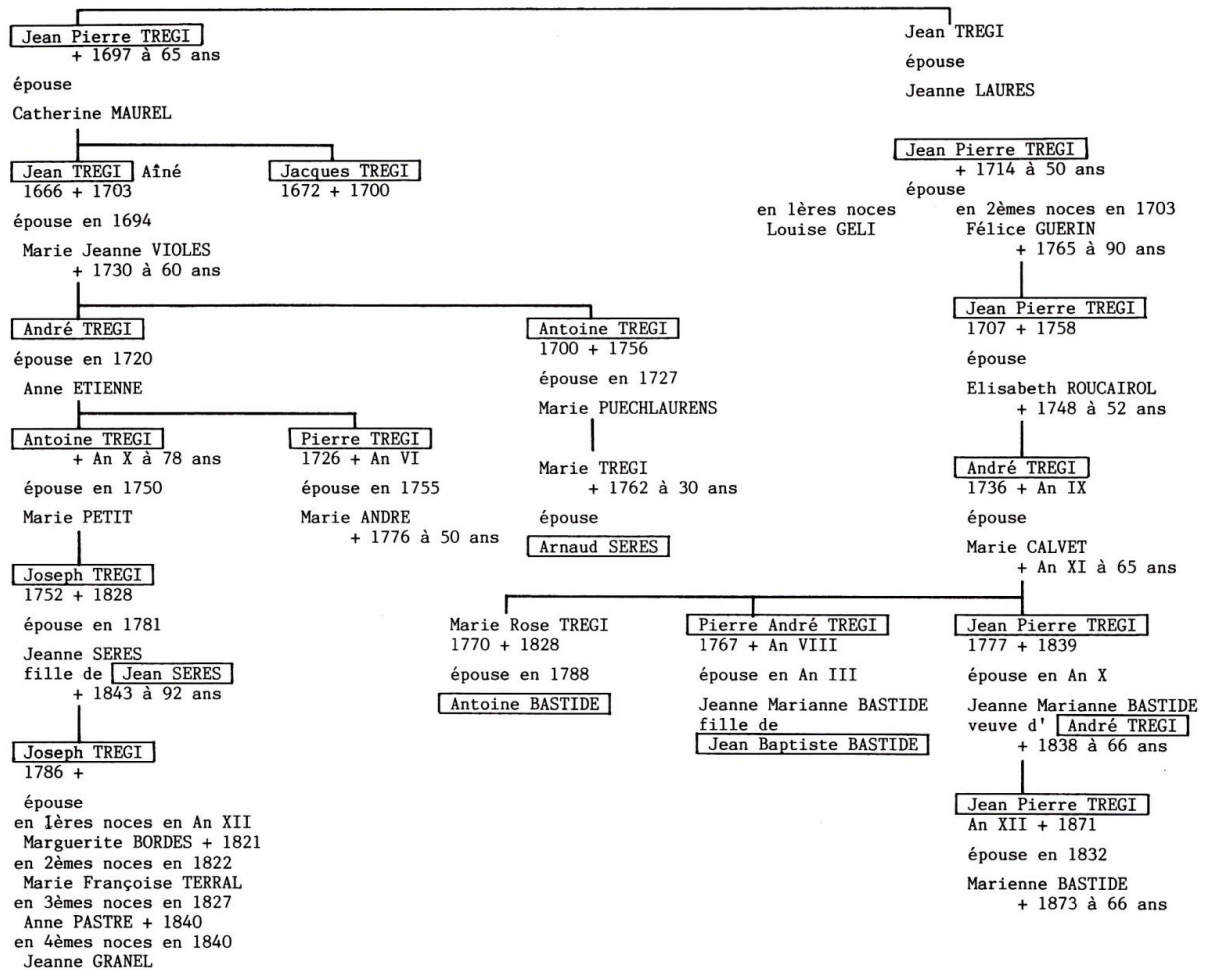


Figure 6. Arbre généalogique de la famille Trégi. Les noms des potiers sont inscrits dans un phylactère.

1. AD34 11E16/27 f° 87 v°, le 27 octobre 1720, contrat ; E suppl. Cruzy GG2, le 22 novembre 1720, acte.
2. AD34 11E16/35 f0 137.

**Pierre Trégi** (1726-an VI), fils d'André Trégi et d'Anne Étienne, épouse le 23 septembre 1755<sup>(1)</sup>, Marie André, fille de Joseph André et d'Élisabeth Albert. Il est dit potier, au baptême de sa fille Anne, le 23 décembre 1770<sup>(1)</sup>. Il meurt le 2 thermidor VI<sup>(2)</sup>, sans fils pour reprendre son métier.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 3E96/5.

**Antoine Trégi** (C. 1724-an V), fils d'André Trégi et d'Anne Étienne, passe contrat de mariage le 30 août 1750<sup>(1)</sup>, avec Marie Petit, fille de Pierre Petit et d'Anne Barès, de Quarante. Contrat qu'il signe. Il dicte son testament le 15 février 1786<sup>(2)</sup>, par lequel il désigne son fils, le potier Joseph Trégi, comme héritier universel. Antoine Trégi meurt le 5 nivose X<sup>(3)</sup>.

1. AD34 11E16/44 f° 302 v°.
2. AD34 11E 16/69 f° 53 v°.
3. AD34 3E96/5.

**Joseph Trégi** (1752-1828), fils d'Antoine Trégi et de Marie Petit, épouse, le 16 janvier 1781<sup>(1)</sup>; Jeanne Françoise Serès, fille du potier Jean Serès et de Gabrielle Verdier. Il sait signer. Son atelier est sis au faubourg de Saint-Nazaire<sup>(2)</sup>. Il meurt le 14 novembre 1828<sup>(3)</sup>. Son fils Joseph lui succède.

1. AD34 3E96/2.
2. AD34 suppl. Cruzy CC2 page 557.
3. AD34 3E96/7.

**Joseph Trégi** (1786-?), fils de Joseph Trégi et de Jeanne Serès, qualifié de potier, épouse en premières noces, le 23 prairial XII<sup>(1)</sup> Marguerite Bordes, fille d'Antoine Bordes et de Marguerite Chabert, qui meurt le 10 mars 1821. Il épouse en deuxièmes noces, le 17 juillet 1822<sup>(1)</sup>, Marie Françoise Terral, fille de Jean Vincent Barthélémy Terral, percepteur, et de Marianne Sabatier. A nouveau veuf, il épouse en troisièmes noces, le 11 novembre 1827<sup>(2)</sup>, Anne Paule Pastre, fille de l'aubergiste de Saint-Pons, Denis Pastre et d'Appolonie Fages, qui meurt le 13 novembre 1840<sup>(3)</sup>. Dès la fin de l'année, il convole en quatrièmes noces<sup>(4)</sup> avec Jeanne Granel, veuve du charpentier Auguste Verdier, fille du cultivateur Pierre Granel et de Jeanne Bertrand, de la Livinière. En réalité, il semble qu'il ait abandonné la poterie après son premier mariage. Il savait signer.

1. AD34 3E96/4.
2. AD34 3E96/6.
3. AD34 3E96/8.
4. AD34 3E96/7.

**Jean Pierre Trégi** (C. 1664-1714), natif de Cazouls, fils de Jean Trégi et de Jeanne Laurès, neveu du potier Jean Pierre Trégi et de Catherine Maurelle, épouse en premières noces Louise Géli, et s'installe à Cruzy. Il épouse, en secondes noces, en 1703<sup>(1)</sup>, Félice Guérin, fille de Jean Guérin et de Jeanne Calvet, de Quarante. Il dicte son testament le 14 octobre 1714<sup>(2)</sup>, par lequel il désigne pour héritière universelle sa fille de son premier mariage, et réserve à ses trois fils, 10 livres payables lorsqu'ils seront en état d'apprendre un métier ou au plus tard lorsqu'ils auront atteint l'âge de vingt cinq ans. Il

meurt le 27 octobre 1714 <sup>(3)</sup> à l'âge de 50 ans. Seul, son fils Jean Pierre devient potier.

1. AD34 11E16/21 f° 37 v°, le 30 septembre 1703.
2. AD34 11E16/25 f° 74.
3. AD34 Esuppl. Cruzy GG3.

**Jean Pierre Trégi** (1707-1758), fils de Jean Pierre Trégi et de Félice Guérin, épouse Elisabeth Rouqueirol (ou Rolayrol). Le 28 décembre 1740 <sup>(1)</sup> il s'associe avec Jean Roche, potier de Montpellier, résidant à Cruzy. Il meurt le 23 février 1753 <sup>(2)</sup>, âgé de 50 ans. Son fils André est potier.

1. AD34 11E16/38 f° 295 v°.
2. AD34 3E96/1.

**André Trégi** (1736-an IX), fils de Jean Pierre Trégi et d'Élisabeth Rouqueirol, ne sait pas écrire. Il épouse le 10 juillet 1759 <sup>(1)</sup> Marie Calvet, fille de Joseph Calvet et de Marie Auge. Il possède un atelier faubourg Saint-Nazaire (atelier n° 1) <sup>(2)</sup>; André Trégi meurt le 13 ventose IX <sup>(3)</sup>. Sa fille Marie Rose avait épousé le potier Antoine Bastide; ses deux fils, Pierre André et Jean Pierre sont potiers.

1. AD34 3E96/1.
2. AD34 E suppl. Cruzy CC2 p. 563.
3. AD34 3E96/5.

**Pierre André Trégi** (1767-an VIII), fils d'André Trégi et de Marie Calvet, épouse le 28 pluviôse III <sup>(1)</sup> Jeanne Marianne Bastide, fille du potier Jean Baptiste Bastide et d'Élisabeth Barthe. Il ne sait pas écrire. Il meurt le 4<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an VIII <sup>(2)</sup>, sans enfants pour reprendre sa succession. Sa veuve épousera son frère quelques années plus tard.

1. AD34 3E96/2.
2. AD34 3E96/3.

**Jean Pierre Trégi** (1777-1839), fils d'André Trégi et de Marie Calvet, épouse le 20 brumaire de l'an X <sup>(1)</sup> Jeanne Marianne Bastide, fille du potier Jean Baptiste Bastide et d'Élisabeth Barthe, veuve de son frère Pierre André. Il ne sait pas signer. Qualifié d'ex-potier de terre, il meurt le 7 juillet 1839 <sup>(2)</sup>. Son fils, Jean Pierre, est lui aussi potier.

1. AD34 3E96/4.
2. AD34 3E96/8.

**Jean Pierre Trégi** (an XII-1871), fils de Jean Pierre Trégi et de Jeanne Marianne Bastide, épouse en 1832 (1), Marianne Bastide, fille du cultivateur Jean Bastide et de Jeanne Barral. Il meurt le 25 janvier 1871. Après lui, les membres de cette famille n'auront plus aucune activité de céramiste.

1. AD34 3E96/6, promesses de mariage des 22 et 29 janvier 1832.

Année de parution : 1988

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1988



**ANTIQUITÉ :**

*Dominique HAIM*, Montbazin et son terroir dans l'Antiquité ;

*Jean-Michel MALVIS*, Anthropisation de l'espace lunellois (communes de Lunel et de Marsillargues), périodes romaine et médiévale ;

*Christian LANDES*, Le musée de Lattes a deux ans : programme, réalisations, perspectives ;

**MOYEN AGE :**

*André BONNERY*, Architecture et liturgie à l'époque carolingienne dans la province de Narbonne ;

*Gérard ALZIEU*, Une nouvelle vie de Saint Fulcran de Lodève ;

*Alain RIOLS*, Note complémentaire sur le prieuré et l'église de Saint-Etienne de Prunet à Aumelas ;

*Pierre-Roger GAUSSIN*, Les dépendances de la Chaise-Dieu dans l'Hérault ;

*Gislaine FABRE et Thierry LOCHARD*, Topographie de Montpellier aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : essai de lecture d'une ville neuve ;

*Jacques BERLIOZ*, Béziers, 22 juillet 1209 : « Massacrez-les car le Seigneur connaît les siens ! ». Notes sur un mot historique controversé ;

*Jean DUVERNOY*, Une hérésie en bas Languedoc : l'affaire des Béguins (1299-1329) ;

*Daniel CAZES*, Note sur un chapiteau du cloître de la cathédrale d'Agde conservé au Musée des Augustins de Toulouse ;

**HISTOIRE MODERNE :**

*Clément MARTIN*, Le marais du Bagnas (Agde). Contribution à l'étude historique, économique et juridique, d'un étang en voie de dessèchement ;

*Michel MARTINEZ*, Note sur la loge de la Liberté à l'Orient de Saint-Chinian-de-la-Corne (1781-1787) ;

*Joseph SMETS*, Écologie, habitat et santé : la mutation lente et difficile de deux sociétés traditionnelles (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) ;

**HISTOIRE CONTEMPORAINE :**

*Louis SECONDY*, Le Petit Séminaire de Saint-Pons au XIX<sup>e</sup> siècle : établissement ecclésiastique ou collège masqué ? ;

*Jean SAGNES*, Contribution à l'histoire des étudiants ouvriers chinois en France : un jeune Chinois à Montpellier dans les années 1920 ;

*Denis ROUQUETTE et ALII*, Sur quelques monuments aux morts du Biterrois ;

**SOCIÉTÉS TECHNIQUES ETHNOLOGIE :**

*Adrienne DURAND-TULLOU*, La pierre dans la légende populaire ;

*Catherine FERRAS*, Les papeteries de Brissac (Hérault) et de Saint-Laurent-le-Minier (Gard), en Languedoc ;

*Jean-Louis VAYSETTES*, Note sur un village de potiers : Cruzy ;

**GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE :**

*Robert FERRAS et Jean VOLLE*, Dire et construire la technopole : Montpellier-Languedoc-Roussillon ;

*Robert FERRAS*, Afficher sa ville ou quelques représentations symboliques dans le département de l'Hérault.

**CHRONIQUES :**

*Henri MICHEL*, Histoire Moderne 1988 ;

*Jean NOUGARET*, Archéologie médiévale et Histoire de l'Art 1984-1988.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>